

M. Jean BERGOUGNOUX  
Président de la Commission Particulière  
du Débat Public sur la Francilienne  
CPDP - Parc Saint-Christophe  
Pôle Galilée 3 - 10, av. de l'Entreprise  
95865 CERGY-PONTOISE Cedex

Le Directeur

Monsieur le Président,

Ouvert le mercredi 8 mars, le débat public instauré au titre de la loi du 27 février 2002 et portant sur le projet de prolongement de la Francilienne entre Cergy-Pontoise et Orgeval s'achèvera le jeudi 6 juillet.

Par la présente lettre, je souhaiterais porter à votre connaissance les principales observations que le groupe PSA Peugeot Citroën entend verser au débat afin d'éclairer les conclusions qu'il vous reviendra de dresser le moment venu.

Premier groupe de construction automobile en France, PSA Peugeot Citroën porte un intérêt direct et très vif au débat sur le prolongement de la Francilienne dans la mesure où il est un acteur économique et industriel de tout premier plan en Ile-de-France et, en particulier, dans cette partie de l'ouest parisien.

En effet, le groupe PSA réunit dans la région Ile-de-France plus de 30 000 salariés, dont plus de 20 000 emplois directs sont aujourd'hui concentrés dans le seul département des Yvelines, avec 12 500 emplois directs se situant dans la région de Poissy. Par ailleurs, la filière automobile dans son ensemble rassemble en Yvelines et dans le Val d'Oise quelque 75 000 emplois directs.

Le groupe PSA Peugeot Citroën appelle clairement de ses vœux l'adoption définitive par les pouvoirs publics du projet consistant à réaliser le prolongement de la Francilienne depuis Méry-sur-Oise jusqu'à l'échangeur d'Orgeval sur l'A 13.

**Le prolongement de la Francilienne constitue un enjeu primordial pour la compétitivité des sites de PSA Peugeot Citroën dans les Yvelines et, en particulier, pour le site de Poissy.**

Une caractéristique majeure de la production industrielle dans le secteur de la construction automobile repose sur une organisation logistique en flux tendus ou en flux synchrones. Cette logistique industrielle implique en conséquence une fluidité maximale des liaisons avec les équipementiers, fournisseurs et partenaires installés ou non à proximité. Il en va de même en aval pour la livraison des clients.

A cet égard, l'usine terminale de Poissy a besoin pour sa compétitivité de pouvoir assurer ses approvisionnements ainsi que ses expéditions de véhicules construits dans les meilleures conditions de souplesse et de fluidité. Ces mouvements s'effectuent essentiellement par la route (environ 1500 rotations par jour).

En effet, dans une économie industrielle de plus en plus contrainte par des exigences de souplesse et de réactivité, des solutions alternatives telles que la voie ferrée, le ferroutage et le trafic par voie fluviale n'offrent pas les mêmes garanties de souplesse, de fiabilité et de compétitivité, d'autant que les infrastructures correspondantes de ces modes de transports sont aujourd'hui quasi inexistantes.

Or, les transports routiers sont aujourd'hui de plus en plus handicapés par l'inadaptation grandissante du réseau routier de desserte de Poissy, réseau en proie à un trafic croissant et désormais saturé, en particulier pour la traversée de la ville de Poissy ou de villes comme Achères ou Conflans Sainte-Honorine.

Le prolongement de la Francilienne représente également un enjeu très fort en termes d'amélioration des capacités de synergies et de liaisons entre les différents sites de PSA Peugeot Citroën dans le département des Yvelines, en particulier entre la zone du nord des Yvelines (usine et pôle tertiaire de Poissy, Carrières-sous-Poissy) et les sites implantés dans le sud du département (Centre technique et centre de *design* de Vélizy, sites de Peugeot Sport à Vélizy et de Citroën Sport à Versailles).

Il est à noter en outre que, en liaison avec la Normandie, le sud du département des Yvelines accueille désormais le pôle de compétitivité à vocation mondiale Mov'eo, pôle consacré à la sécurité dans le domaine de l'automobile et qui englobe également dans son périmètre nos sites implantés dans le nord des Yvelines, en particulier celui de Carrières-sous-Poissy.

Une partie importante des Yvelines se situe de surcroît dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N.) que les pouvoirs publics s'appêtent à engager sur une aire qui s'étend entre le nord de l'Essonne et la région de Versailles et de Saint-Quentin en Yvelines. Or, cette opération d'aménagement du territoire d'importance historique concerne un plateau de recherche de niveau mondial largement dédié aux technologies de l'automobile et des transports.

Pour toutes ces raisons, le prolongement de la Francilienne, c'est-à-dire une meilleure liaison à terme entre le Nord-Yvelines et le Val d'Oise, d'une part, et la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'autre part, constituera un élément déterminant de succès pour l'économie de cette partie sud-ouest de l'Ile-de-France.

**Le prolongement de la Francilienne représente également un enjeu essentiel pour l'amélioration des conditions de vie quotidienne des personnels des sites de PSA dans les Yvelines.**

Chaque jour, plus de 6 500 salariés du groupe PSA effectuent un trajet domicile-travail et retour par voie routière pour le site industriel de Poissy, pour le Pôle tertiaire et pour le Centre technique de Carrières-sous-Poissy. Dans le cadre d'un plan de déplacements d'entreprise, PSA encourage des formules alternatives, en particulier celle du co-voiturage, mais l'utilisation du véhicule individuel demeure un élément fort des déplacements en raison d'une offre peu adaptée de transports en commun, en particulier pour les personnels de production intervenant en équipe de nuit ou du matin.

Le prolongement de l'A 104 est à cet égard un élément déterminant d'une amélioration substantielle de la vie quotidienne des salariés concernés, non seulement pour ceux qui utilisent un véhicule personnel mais aussi pour les quelque 3000 salariés utilisant des transports en commun par bus.

Il constituera de surcroît un facteur favorable à une extension du nombre d'emplois dans cette zone, en particulier dans le cadre des projets de regroupement de capacités de recherches technique et industrielle à Carrières-sous-Poissy.

**Le prolongement de la Francilienne est aussi une condition essentielle de l'amélioration de l'environnement et de la sécurité routière dans le secteur de Poissy.**

Tout le monde s'accorde à constater que, aujourd'hui, les voiries nationales et secondaires de Poissy, en particulier celles desservant les sites PSA Peugeot Citroën, sont plus que saturées et méritent d'être désengorgées, en particulier au regard de considérations liées à la sécurité routière. Le prolongement de l'autoroute A 104 est donc indispensable pour capter le trafic actuellement supporté par la RN 184 ainsi que par les autres voies départementales et communales.

L'expérience incontestablement réussie de la construction de l'A14 démontre, s'il en était besoin, que des ouvrages d'art bien conçus (percées semi enterrées, merlons paysagés, murs anti-bruit, etc.) peuvent permettre de réduire de manière significative, et dans des conditions économiques acceptables, les nuisances sonores et visuelles d'une voie autoroutière.

**Au regard des différentes considérations exposées ci-dessus, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir enregistrer le vœu qu'exprime le groupe PSA Peugeot Citroën en faveur d'une décision ferme des pouvoirs publics d'engager sans plus tarder le processus de prolongement de la Francilienne.**

Une telle décision serait conforme aux impératifs de l'intérêt général, non seulement en raison de ses retombées positives pour le tissu industriel et économique des départements des Yvelines et du Val d'Oise mais également pour le développement de l'emploi dans tout l'ouest francilien.

Elle permettrait de surcroît d'améliorer la protection de l'environnement sur l'ensemble du périmètre concerné en raison du fait que les trafics de camions générés par le site industriel de Poissy seraient dès lors concentrés sur un équipement autoroutier adapté à ce type de trafic.

**Pour ce qui concerne la détermination du tracé, PSA Peugeot Citroën souhaite que les pouvoirs publics fassent porter leur choix final sur ceux des différents itinéraires mis en débat qui se situent dans le fuseau sud-est du périmètre d'étude.**

Il appartient aux pouvoirs publics de déterminer les variantes et combinaisons d'itinéraires qui leur paraissent les plus appropriés.

**PSA Peugeot Citroën considère cependant que, à tout le moins, le tronçon S1 est celui qui, en raison de l'antériorité de son tracé et des emprises foncières qui y ont été déjà réservées, sera le mieux à même de permettre au projet d'aboutir dans un délai raisonnable et sera le plus pertinent pour la desserte des sites du groupe PSA situés dans l'agglomération de Poissy.**

Vous remerciant à l'avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération.



Xavier FELS